

PBF/BDI/B-3 « Appui pour un Service National de Renseignement (SNR) respectueux de l’Etat de droit »

Le projet “SNR” est un des 18 projets PBF mis en œuvre au Burundi dans le cadre de la Consolidation de la Paix. Sous la tutelle de la Présidence de la République du Burundi, le projet a été exécuté avec l’appui du PNUD en étroite collaboration avec la Section Intégrée SSR-SA du BINUB. Le budget approuvé par le Fonds de Consolidation de la Paix pour le projet s’élevait à US\$ 500 000. Les activités du projet qui s’étendaient sur tout le pays, ont débuté en octobre 2007 et ont été clôturées en octobre 2009, soit 24 mois de mise en œuvre.

Pourquoi le choix d’un tel projet?

Objectif principal:

Permettre au SNR d’assumer son rôle et ses responsabilités vis-à-vis de la sécurité des institutions de l’Etat, des personnes et de leurs biens dans le strict respect de l’Etat de droit.

L’Accord d’Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi signé à Arusha en Tanzanie (août 2000) et les différents Accords qui ont suivi, prévoyaient la réforme des Corps de défense et de sécurité y compris ce qui est devenu l’actuel Service National de Renseignement avec la devise “*Prévenir pour servir la nation et les citoyens*”.

Appelé à évoluer dans un cadre légal avec des missions bien précises et dans le souci de garantir la sécurité des institutions, des personnes et de leurs biens dans le respect de la loi et des droits humains, la nouvelle institution avait besoin de l’appui du projet pour accompagner le processus de réforme et de modernisation suivant trois axes :

- une meilleure compréhension du rôle, des missions et mandats du SNR dans le processus de consolidation de la paix dans une société démocratique
- un programme complet de formation axé sur la mise en œuvre des missions dans le strict respect de l’état de droit de la personne humaine et du genre
- un renforcement des capacités en gestion des ressources humaines et financières pour une meilleure transparence du service et utilisation efficiente des moyens

Ainsi, des objectifs spécifiques ont été ainsi définis à savoir (i) clarifier les missions du SNR et sa contribution dans la consolidation de la paix au niveau national, (ii) renforcer les instances de contrôle du SNR prévues par la Constitution et (iii) renforcer les capacités du personnel professionnel et technique.



Le monde évolue, et dans cette dynamique, le Service National de Renseignement ne pourrait rester en arrière car il s’est engagé sur la trajectoire de la modernité et du respect des droits de l’homme. “*Nous souhaiterions que les relations entre le SNR et la population soient améliorées afin de rendre compatibles les impératifs de la sécurité nationale avec les Droits de l’Homme*”

Le Général Major Adolphe NSHIMIRIMANA, Directeur Nationale du Service National de Renseignement, Juin 2009

Principales réalisations:

- Renforcement des capacités technique et opérationnel du SNR (fourniture de bureau et du matériel électronique) en pleine phase d'informatisation de ses prestations. Réfection d'un des bureaux du SNR devant servir de salle de réunion et de formation pour son personnel dans des modules variés pour renforcer les capacités de ce corps afin de s'acquitter convenablement de ses obligations ;
- Formation professionnelle de 264 cadres et agents du SNR dans des domaines variés leur permettant d'accomplir leur mission dans le strict respect de l'Etat de droit ;
- 1,000 livrets de code de déontologie du personnel du SNR ont été produits pour être distribués a chaque membre du personnel afin qu'il/elle puisse s'y référer chaque fois que de besoin dans l'exécution de ses missions,
- Traduction en Kirundi des modules (i) connaissances Juridiques, (ii) techniques professionnelles, (iii) connaissances administratives, (iv) police judiciaire et (v) modules thématiques afin d'améliorer la compréhension par l'ensemble des membres du SNR ;
- Conception et mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement du SNR qui met un accent particulier sur la pérennisation et l'appropriation des acquis du projet dans le long terme ;
- Une journée « **portes ouvertes sur le SNR** » pour donner l'occasion au public de faire connaissance avec ce service,
- Programme de sensibilisation dans les 17 provinces dans le cadre d'une campagne d'information de la population sur le rôle du SNR ;
- Renforcement des capacités de la Commission parlementaire chargée des questions de défense et de sécurité sur le contrôle du SNR conformément à la Constitution.



“Les missions du SNR visent un seul objectif : sécuriser tous les Burundais et les étrangers vivant sur le sol burundais dans le strict respect des Droits Humains. Il vous revient d’être des porte-flambeaux de la nation et de punir sévèrement ceux qui tentent de salir l’institution en ignorant la loi et la déontologie professionnelle. C’est le meilleur moyen de ***gagner encore plus la confiance de la population sans laquelle la mission du SNR devient impossible***”.

Le premier vice-président de la République, le Dr. Yves SAHINGUVU, Juin 2009

Impacts et changements enregistrés

- Une compréhension plus claire du rôle et des responsabilités d'un Service de Renseignement au service du processus de paix dans le cadre de la démocratisation des institutions pour une meilleure efficacité ;
- Un contrôle parlementaire renforcé sur les missions du SNR ;
- Une amélioration des prestations des administrateurs et des agents de renseignement dans l'exécution de leur mission dans le strict respect de l'état de droit et des droits de la personne humaine ;
- Une amélioration de la transparence pour les détenus dans les centres du SNR ;
- Une amélioration de la communication entre les associations de défense des droits humains et la SNR ;
- Une réduction des cas d'abus et de violation des droits des populations par les agents du SNR.